

Remariage en belgique avec son conjoint quand on est pas divorcé

Par **stephaniemarie**, le **26/10/2013** à **16:53**

Bonjour à tous, voilà je souhaite me marier avec mon compagnon actuel. Je suis maman de 2 enfants que leurs papa à reconnu. Nous avons vécu 10 ans ensemble et avons été mariés 2 ans en Belgique et nous sommes mariés au consulat du Maroc en Belgique. Le divorce belge a été prononcé il y a 2 ans mais le divorce au Maroc pas encore car moi ni lui avons les moyens de payer cette procédure longue et coûteuse. Ma question est donc la suivante: est-ce que j'ai le droit de me remarier avec un autre homme en Belgique si je ne suis pas encore divorcée de mon ex-mari au Maroc car il prend ses enfants pendant les vacances et si jamais je devrais aller les rechercher au Maroc je n'ai pas envie de me faire arrêter pour polygamie. Merci à ceux qui auront la gentillesse de me répondre.

Par **Jay68360**, le **26/10/2013** à **17:50**

Bonjour,

Conformément à la charte du forum "6) N'oubliez pas que Juristudiant est un forum étudiant. De ce fait nous ne sommes pas habilités à répondre aux demandes de conseils juridiques personnels. Les réponses que nos utilisateurs fourniront à de telles questions ne sauraient en rien engager leur responsabilité ou celle des modérateurs du site, et ne remplaceront jamais les conseils avisés d'un professionnel."

Bonne soirée.